



100^{ème} numéro !

Rédaction & Édition

Mairie de Pencran

Mail :

mairie.pencran@wanadoo.fr

Site internet : www.pencran.fr

Bonne année 2012 !



Jean CRENN et Gwenaëlle LE VERN

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal GOUEZ : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Centre de loisirs : 09 60 54 23 03

Recensement des jeunes - Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en janvier 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Dates à retenir :

Samedi 14 : Bad/Tennis de table - Galette des Rois et repas

Samedi 14 : Sentiers de Pencran - AG à 11 h

Samedi 21 : Club des Aînés - AG à 11h

Dimanche 29 : APE - foire à la puériculture

Vendredi 27 : soirée jeux de société

LES VŒUX DU MAIRE

Au 1^{er} janvier 2012, l'INSEE, suivant une moyenne de calcul qui prend en compte les 5 dernières années, soit en date du 1^{er} janvier 2009, nous attribue 1 714 habitants en population totale. Nous en avons 1 611, il y a 1 an (soit + 6,4%). Je rappelle qu'un recensement général effectué en janvier 2010 nous donne un chiffre supérieur à 1800.

En 2011...

En démographie, nous avons enregistré 19 naissances, 7 décès, 4 mariages, 1 baptême civil.

Nous avons par ailleurs 1 382 inscrits sur la liste électorale.

En urbanisme : nous avons traité 29 certificats d'urbanisme, 55 déclarations préalables de travaux (abris de jardin, clôtures...), 47 permis de construire dont 28 pour de nouvelles habitations.

Le Conseil Municipal s'est réuni 10 fois en session ordinaire.

L'an dernier, je vous annonçais des changements dans **le personnel communal**, du fait de mutations, de départs en retraite mais aussi de la création d'un nouveau service qu'est le Jardin d'Enfants.

Tout d'abord Christiane LAOT, après une longue carrière en tant que secrétaire de mairie est partie en retraite le 1^{er} juillet. Avec son départ et celui de Dominique EMILY, c'est une page de 30 années

au service des Pencranais qui s'est tournée... Encore Merci Christiane.

David GOURLAY est notre nouveau secrétaire général. Le poste d'accueil, vacant depuis le départ de Dominique il y a un an vient d'être pourvu : Gwenaëlle LE VERN, Pencranaise depuis 10 ans, occupe le poste depuis un mois. Avec Sonia à l'urbanisme, Karine en comptabilité, toutes deux en poste depuis décembre 2010, c'est une équipe complète, jeune, dynamique, dévouée qui est au service des Pencranais.

Le **Jardin d'Enfants**, sous la délégation de Chantal GOUEZ, adjointe, et de sa commission, a ouvert ses portes le 14 février : Karine EVENAT, éducatrice jeunes enfants, la directrice, a en charge une équipe de 3 personnes : Maryline BERNARD, auxiliaire de puériculture, Valérie ROMMÉ et Charlène GASPARI, animatrices. Le taux de fréquentation, c'est une satisfaction, est en croissance régulière : il dépasse les 80 % depuis octobre. Les retours, les échos que nous avons, sont des plus encourageants et très positifs.

En 2011, nous avons achevé l'espace multigénérationnel désormais appelé «Arc en Ciel» qui donne toute satisfaction à ses utilisateurs. L'inauguration officielle s'est déroulée le vendredi 10 juin en présence de M. CONDEMINE, Sous-Préfet, des Grands Élus, ainsi que des élus communaux. La population a également été

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le lundi 23 janvier 2012

invitée à visiter ce complexe le 11 juin.

Le montant exact du bâtiment s'élève à 1 034 487 € TTC, soit un montant légèrement inférieur au prévisionnel. Le tout, bien suivi et maîtrisé par Jean-Claude LARVOR, adjoint, et sa commission.

En voirie : la VC1 a été refaite. Cela a bien sûr posé quelques contraintes aux riverains, ainsi qu'aux Pencranais en général. Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions. Le chantier a été suivi par Lucien VIGOUROUX, 1^{er} adjoint, et sa commission voirie. Malgré des purges supplémentaires mises à jour durant les travaux, nous sommes restés dans l'enveloppe du marché soit 300 468,37 € TTC ainsi que dans les délais de réalisation prévus.

Au niveau juridique, la procédure au fond qui est entre les mains de notre avocat, désigné par l'assurance, suit son cours. L'objectif étant d'obtenir l'indemnisation totale de la réfection.

Pour la route de Kermaria, les travaux démarrés en fin d'année concernent l'alimentation du transformateur du lotissement des Terroirs de Kermadec ; nous en avons profité pour reprendre le réseau basse tension et l'éclairage public de la rue.

En information, notre Pencran Infos, plaît sous sa forme et son rythme de parution.

Roseline EMILY et sa commission réfléchissent actuellement à la localisation de trois panneaux d'information afin qu'ils soient visibles et lisibles pour tous les Pencranais quel que soit leur lieu de résidence.

L'urbanisme, suivi par Jeannine MARTIN et sa commission, est en évolution croissante permanente. Le lotissement Feunteun Marie est terminé, les 15 maisons sont presque toutes habitées, il reste à réaliser les logements sociaux. Au lotissement Les Garennes, 13 maisons sont sorties de terre et 3 au lotissement Terroir de Kermadec.

Un chemin piéton relie désormais l'accès VC1 au niveau de la déchèterie au chemin qui va de Rosquelen à Kerhanhoat.

Et aussi,

- Nous avons contrôlé par un passage caméra le réseau d'assainissement reliant Gorréquer à Rosquelen qui est notre réseau le plus ancien,
- L'inventaire des zones humides concernant 110 ha est en cours d'élaboration,
- La mise en accessibilité des bâtiments a commencé à l'école,
- La voirie, le stationnement, l'éclairage

- public sont réalisés devant l'Arc en Ciel,
- Le Conseil municipal a terminé ses visites de quartier par Keranna,
- L'achat d'un columbarium et d'un jardin du souvenir,
- L'étude et la signature d'une convention pour la propriété LE MEUR à Kéroullé,
- Le lancement d'appels d'offres pour :
 - un nouveau marché à bons de commandes en voirie pour les quatre prochaines années,
 - une étude sur la faisabilité d'un assainissement collectif à Kerhamon et Coat Guéguen,
 - la réalisation d'un chemisage sur les conduites d'eaux usées à Keranna,
 - l'étude concernant les travaux de réhabilitation de l'église,
 - la maîtrise d'œuvre d'une étude pour le projet d'aménagement du centre bourg.

Et en 2012 ?

Des projets 2011, un seul est resté au stade projet, c'est la réflexion concernant l'aménagement des structures municipales, mairie et atelier communal. Une réunion de travail est programmée afin de débattre sur les besoins, les priorités du moment ainsi que celles à moyen et long terme.

Une étude est aussi lancée sur le projet d'aménagement du centre bourg. C'est un gros projet qui prendra du temps et de la réflexion et qui doit redessiner le cœur du bourg. Ce projet est en effet nécessaire pour l'urbanisation tant artisanale qu'en habitat de la zone communautaire des anciens Etablissements Rolland.

En assainissement, des travaux de chemisage très urgents décelés lors du passage caméra sous la VC1 pour un montant de 23 427,95 € HT vont être réalisés par l'entreprise ATEC Réhabilitation de Montaiban de Bretagne. Aussi, le quartier de Kéroullé va également être relié au réseau collectif, six habitations sont concernées. Enfin, une étude de faisabilité de raccordement au réseau collectif des quartiers de Kerhamon Coat Guéguen a été attribuée à l'entreprise Quéau/L'Hénaff.

A l'église, un maître d'œuvre va réaliser une étude et proposer des solutions et leurs coûts, pour des consolidations nécessaires et une remise en état de la charpente et de la toiture.

En urbanisme, le PLU devra être mis en conformité avec le SCOT du Pays de Brest.

Une réflexion est actuellement en

cours pour prolonger le chemin existant partant de Runaher vers la Fontaine. Une fontaine relookée par l'association des « Sentiers de Pencran ».

Et aussi,

- Lancement d'un appel d'offres concernant tous les produits d'entretien,
- Poursuite de la mise en accessibilité qui devra être achevée au 1^{er} janvier 2015,
- Poursuite de la 2^{ème} phase des travaux de Kermaria avec le raccordement des habitations au réseau souterrain et la dépose du réseau aérien,
- Peut-être faudra-t-il revoir l'aménagement de la voirie du tronçon allant du rond-point de Kermaria à l'entrée de la route de Kermadec.

Tout cela avec un souci permanent de maîtriser le budget. Nous nous fixerons des choix et nous instaurerons des priorités.

Félicitations aux **associations**, leurs présidents et leurs membres qui se mobilisent sans compter, formant un important tissu et lien social dans la commune. Le Comité des fêtes, dans son rôle d'animation, participera au carnaval de la Lune Étoilée le 1^{er} avril et organisera une épreuve de la Ronde Finistérienne «le souvenir Eric Joseph», le 22 juillet. Pour ces deux manifestations, le Comité des fêtes accueille tous les bénévoles volontaires, une réunion de travail aura lieu mercredi 11 janvier à 20h30 Salle Argoat...

Félicitations aussi aux **patrons et dirigeants d'entreprises** qui se battent dans une conjoncture pas toujours facile pour les 650 emplois très diversifiés existants sur la commune.

Remerciement également à l'ensemble du **personnel communal**, cœur de vie de la commune.

Avant de conclure, je voudrais que nous ayons une pensée pour Bernard PREINCE, adjoint à l'urbanisme, après avoir été conseiller municipal avec Marie-Françoise LE GUEN, qui nous a quitté en octobre dernier.

Les adjoints, les conseillers, les employés, les membres du CCAS, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2012 à vous, et aux êtres qui vous sont chers.

Jean CRENN

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du jeudi 15 décembre 2011 – 18h

Secrétaire : L. VIGOUROUX. Présents : 17

Budget commune : décisions modificatives

Les dépenses liées à la convention de prestation d'animation de l'ALSH par la MPT doivent être ré-imputées pour 20 000 € et un crédit complémentaire de 30 000 € doit être inscrit pour le remboursement du capital d'emprunt pour la réfection de la VC1. Pour l'équilibre des comptes, le Maire propose de diminuer le chapitre 23 : mise en souterrain réseau EDF/TELECOM de 30 000 € (les travaux engagés seront payés sur le budget de 2012) et le chapitre 65 : contribution aux organismes de regroupement de 20 000 €. POUR : 17.

Effacement des réseaux aériens rue de Kermaria – 2^{ème} phase

La 1^{ère} phase des travaux qui consiste en la mise en souterrain des réseaux, est en cours. Le montant total des travaux s'élève à 55 887,61 € TTC, déduction faite des subventions.

La 2^{ème} phase prévoit le raccordement des riverains et la dépose du réseau aérien dans les propriétés. L'estimation des travaux est la suivante :

- Réseau basse tension : 20 301,12 € TTC déduction faite des subventions,

- Réseau téléphonique : 3 766,54 € TTC (+ câblage et dépose du réseau télécom : 900 € TTC).

Le Conseil accepte la prévision de ces travaux à réaliser en 2012 et autorise le Maire à signer le plan de financement, à demander les subventions et à engager les travaux au programme 2012 du Syndicat d'Electrification de Daoulas. POUR : 17.

Eclairage public rue de Kermaria : mise en concurrence

L. VIGOUROUX informe que pour compléter les travaux d'effacement des réseaux, il est nécessaire de modifier l'éclairage public. La société INEO qui réalise les travaux sous maîtrise d'œuvre du SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère) estime le montant des travaux à 41 373 € TTC. Le Conseil opte pour une mise en concurrence du marché sur proposition des commissions Voirie et Urbanisme.

Eclairage public : marché à bons de commande

Le marché de maintenance de l'éclairage public assuré par INEO, arrive à échéance au 31/12/2011. Il est proposé de le reconduire pour la période de 2012 à 2015. Après discussion, le Conseil décide une mise en concurrence de ce marché.

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz (RODP)

Le concessionnaire de distribution de gaz est tenu de verser une redevance au titre de l'occupation du domaine public. Le réseau de gaz de Pencran, desservi actuellement par GRDF, occupe le domaine public sur une longueur de 8 729 m. La redevance correspondante est de 438,36 €. Le Conseil valide le calcul établi par GRDF. POUR : 17.

Produits de nettoyage et d'entretien : marché à bons de commande

Suite à la construction de l'Arc-en-ciel et à l'ouverture du Jardin d'Enfants, les surfaces à entretenir sont plus importantes. Ceci entraîne un accroissement des achats de produits d'hygiène et de nettoyage (la facture 2011 s'élève à 12 000 €). J.C. LARVOR propose qu'un marché à bons de commande soit lancé pour permettre de minimiser les coûts d'achat. Le Conseil opte pour une mise en concurrence du marché des produits d'entretien ; il sera tenu compte de la qualité et de l'impact écologique des produits. POUR : 17.

Tarifs d'intervention lors d'astreintes techniques

Lors d'intempéries ou d'événements exceptionnels, les services municipaux peuvent être sollicités pour effectuer diverses opérations de maintenance ou réparations des réseaux ou de voirie sur le domaine privé. Le Maire propose de fixer un tarif d'intervention. Le Conseil accepte de fixer à 60 € le forfait de prise en charge comprenant une heure d'intervention. Chaque demi-heure supplémentaire sera facturée 20 €. POUR : 17.

Tarif de prise en charge de divagation d'animaux

La divagation de chiens et de chats est très fréquente. Le Maire propose de fixer un tarif pour la prise en charge de ces animaux et leur transport au refuge par les services municipaux. Un tarif unique de 60 € est proposé par intervention et par animal. POUR : 17.

Adhésion à la société Webenchères

La commune possède différents matériels obsolètes qu'il serait bon de mettre en vente. WEBENCHERES est un site internet de courtage permettant aux seules collectivités de vendre du matériel réformé sous la forme d'enchères. L'achat est ouvert à tout public par un portail national et un portail propre à la collectivité. Le Maire propose que la commune de Pencran adhère à ce site en signant un contrat avec la société GESLAND DEVELOPPEMENTS gérant du concept WEBENCHERES. Le montant de l'adhésion est de 380 € HT (droit d'entrée) + 10 % de commission HT sur les ventes réalisées, TVA en sus. POUR : 17.

Avenants au marché de l'espace multigénérationnel

La moins-value de 7 841,08 € TTC de l'entreprise de couverture BIHANNIC et la plus-value de 3 712,02 € TTC de l'entreprise d'électricité BOHEC n'avaient pas fait l'objet de délibération. Pour régularisation du dossier, J.C. LARVOR propose d'entériner les avenants des deux entreprises. POUR : 17.

Etude sur le réaménagement du centre bourg

Suite au déménagement de l'entreprise ROLLAND, un terrain de près de 5 ha est devenu propriété de la Communauté de Communes. Dans le cadre de la révision du PLU, une partie de cette surface a été réservée pour l'activité artisanale ou industrielle sans nuisance et l'autre partie pour l'habitat et le commerce. Pour mener à bien l'aménagement du centre bourg, il convient de déterminer le plan qui permettra de fixer les projets sur le moyen et le long terme, dans une optique de développement durable, en exploitant et en renforçant les qualités environnementales et paysagères de la commune. L'étude prévoira également la sécurité des abords de la VC1/VC5 sur l'axe traversant le bourg ainsi que la lisibilité sur les équipements publics.

Le cahier des charges décrit le périmètre de l'étude et le contexte du site, les besoins et les contraintes issues d'une réflexion des élus de Pencran. La mission de l'équipe de conception sera d'établir le diagnostic, le scénario d'aménagement et l'avant projet.

Il est proposé de lancer l'appel d'offres en vue d'aboutir à la mise en place de cette étude et d'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir. POUR : 17.

Compte rendu des commissions

Urbanisme : J. MARTIN

- Une présentation de la carte des zones humides a été faite à la commission. Elles représentent 110 ha sur les 897 ha de la commune.

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du pays de Brest est exécutoire depuis le 27/11/2011. Il faudra prévoir une mise en conformité de notre PLU afin qu'il soit compatible avant le 27/11/2014.

- Simplification des formalités concernant les travaux sur les constructions existantes en zone U : à compter du 01/01/12, ces travaux seront soumis à déclaration préalable lorsque la surface hors œuvre brute (SHOB) maximale des extensions est inférieure à 40 m². Toutefois entre 20 et 40 m², un permis de construire sera exigé lorsque les extensions porteront la surface totale au-delà de 170 m².

Bâtiments : J.C. LARVOR

- Une ligne téléphonique a été installée dans la classe de la directrice.

- La préfecture demande la mise en place au 01/01/12 d'un suivi des réseaux de production d'eau chaude pour lutter contre la prolifération des légionelles. Une analyse sera faite par IDHESA une fois par an.

- Eglise : le maître d'œuvre étudie les dossiers du diagnostic toiture.

Enfance – Jeunesse : C. GOUEZ

Les tarifs de l'ALSH seront revus après le bilan de 2011.

Information – R. EMILY

Les membres de la commission proposent de nommer les salles de réunion de la salle de sports :

Petite salle : ARMOR Grande salle : ARGOAT. POUR : 17.

Voirie – eau – assainissement : L. VIGOUROUX

- Des panneaux signalétiques ont été mis en place : mairie, salle polyvalente, Arc-en-ciel....

- Extension du réseau d'assainissement de Kerhamon : l'étude sera faite par le cabinet QUEAU – L'HENAFF de St Renan.

- Eclairage public : réduction des horaires d'éclairage.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance :

Candyce FERAILLE, 7 rue des Cerisiers, née le 17 décembre

URBANISME

Permis accordés : maisons individuelles

Lotissement Le Terroir de Kermadec

M. et Mme HOURT, 7 rue Per Jakes Hélias,

Lotissement Les Garennes

M. et Mme PERENNOU, 5 rue des Farfadets

FERREIRA Sergio et DA SILVA MENDES Sandra Isabel, 8 rue des Farfadets

M. et Mme QUERE, 4 rue des Korrigans

LE PESTEUR Grégory et DREAU Adeline, 14 rue des Korrigans

Autres permis de construire accordés :

Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, bourg (Site Rolland), construction de 3 ateliers, réhabilitation et agrandissement d'ateliers

M. et Mme GALLIC, 13 rue des Châtaigniers, construction d'une véranda

HEDDADI Amar, 9 rue Xavier Grall, extension de l'habitation

Permis modificatif accordé :

JEZEQUEL Hermann et GRALL Sophie, 16 rue des Korrigans, modification de la couleur de l'enduit de l'habitation

M. et Mme ROUX, 16 rue de la Licorne, modification des ouvertures

Non-oppositions aux déclarations préalables de travaux :

TOURBOT Fabrice, 14 route de Kerbalanec, clôture

SCI AB'AIR, 10 bis Keranna, réfection de la toiture et des façades du hangar

LE CORRE Pierre, 17 Keranna, remplacement de deux fenêtres

KERVROEDAN Jean-Pierre, 1 Kéroullé, pose d'un portail en retrait de la voie

BURGAUD Stéphane, 12 rue Max Jacob, construction d'une piscine et pose d'un portail

RAMONET Alexandre, 30 rue des Cerisiers, abri de jardin

M. et Mme LAOT, 5 impasse des Tilleuls, carport et abri de jardin

Permis de démolir

Consorts CABON, Rosquelen, démolition d'un hangar

Arrivée de Gwenaëlle LE VERN à la mairie

En ce début d'année 2012, c'est désormais une équipe au complet qui vous accueille à la mairie. En effet, Gwenaëlle LE VERN a pris son poste de chargée d'accueil et de l'état civil depuis maintenant un mois.

« Pencranaise depuis 10 ans, aimant le contact avec les gens, j'ai eu la chance de pouvoir intégrer l'équipe de la mairie depuis le 5 décembre 2011. Beaucoup d'entre vous me connaissent et d'autres moins, j'aurai le plaisir de vous accueillir et de vous renseigner au mieux. ». Gwen

Le service administratif, de gauche à droite :

Karine CORBÉ est chargée de la comptabilité et des affaires scolaires et périscolaires,

David GOURLAY, secrétaire général, collaborateur direct du maire et des

élus, il assure la coordination générale des services, la gestion administrative et financière de la collectivité,

Sonia WINGERTER vous renseigne sur vos demandes d'urbanisme, sur le cadastre et le PLU, assure notamment l'instruction des déclarations de travaux et certificats d'urbanisme et, en collaboration avec la commission information, assure la rédaction et l'édition du Pencran infos, ainsi que la mise à jour du site internet.

Gwenaëlle LE VERN vous accueille à la mairie et se charge notamment de vos démarches courantes, des locations de salles, de l'état civil, du suivi de la liste électorale et de la gestion du cimetière.



Restitution de l'inventaire des zones humides - Consultation publique



Suite à la prospection sur le terrain par le bureau d'études DCI Environnement, un atlas cartographique restituant l'inventaire des zones humides a été réalisé par le Syndicat de Bassin de l'Elorn. Il est consultable en mairie, aux heures habituelles d'ouverture, jusqu'à fin janvier.

Soirée jeux de société le 27 janvier



Les équipes d'animation enfance et jeunesse de l'Arc-en-ciel invitent **tous les pencranais** à :

**une soirée jeux de société en famille,
le vendredi 27 janvier à partir de 19h, à l'Arc-en-ciel.**



Elles vous proposent d'apporter tartes, cakes et autres amuse-bouches, que chacun pourra partager autour des jeux proposés à tous.

Inscription auprès de Marine à l'Arc-en-ciel
(Tél. : 09 60 54 23 03) ou en mairie (tél. : 02 98 85 04 42).



Centre de loisirs



Le mercredi 14 décembre, les petits et grands du Centre de loisirs ont donné un spectacle sur le thème du respect, de la tolérance et de la politesse.



VIE ASSOCIATIVE

L'APE a fêté Noël avant l'heure.

Le vendredi 16 décembre le Père-Noël est venu, les bras chargés de cadeaux, rendre visite aux enfants de l'école. Les enfants ont pu ensuite partager un goûter offert par l'APE. Tout le monde était ravi de cette belle journée.



Le soir s'est tenu le marché de Noël où une vingtaine d'artisans ont exposé des bijoux, vêtements, calligraphies, jeux de bois, cadres et bien sûr, tous les mets qui rencontrent du succès à l'approche de Noël, notamment la vente de chocolats qui a connu un grand succès.



Prochaine manifestation de l'APE :

Le dimanche 29 janvier de 9h à 13h, l'APE organise une foire à la puériculture dans la salle de sports. Prix : 3 € le mètre.

Réservation sur le site de l'APE : ape-pencran@yahoo.fr.

FNACA - Assemblée générale annuelle



Comme chaque année, le comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle le 26 novembre écoulé, dernier samedi du mois.

Après avoir observé un instant de silence à la mémoire de nos camarades disparus en 2011, le Président a évoqué la personnalité de notre Président national, Monsieur Wladislas MAREK, qui a présidé notre organisation pendant 36 ans et a été le défenseur inlassable des intérêts matériels et moraux des anciens combattants d'AFN.

Comme d'habitude, notre secrétaire Louis CORBÉ a relaté les activités spécifiques de notre organisation : cérémonies du 19 mars au plan départemental et cantonal, Congrès

départemental à Carhaix, et 11 novembre à Pencran. Il a également rappelé le souvenir encore vivace de notre sortie annuelle qui nous a permis de découvrir la rade de Lorient et le succès populaire de notre thé dansant.

Le Trésorier Jean PERES a souligné que malgré la satisfaction que nous a apporté le thé dansant, la situation financière de notre association avait tendance à se dégrader.

Le Président Camille BERTHO a expliqué que la cause de cette dégradation résidait dans l'augmentation très importante des prélèvements effectués sur les recettes par les organisations représentatives du monde du spectacle. Ces prélèvements risquent très rapidement de contraindre les organisations qui organisent des bals ou thés dansants à mettre fin à ces activités.

La journée s'est poursuivie par un excellent repas agrémenté de chansons, d'histoires et de danses. Ce fut une nouvelle fois avec le sentiment d'avoir passé une agréable journée que les participants se séparèrent, en se souhaitant de se revoir l'an prochain.



Club des Aînés

Le Challenge d'automne 2011 s'est déroulé du 27 septembre au 8 novembre 2011. Les randonneurs ont fusionné avec les équipes de dominos pour la circonstance.

Voici les résultats :



Le mardi 20 décembre a eu lieu le goûter de Noël. Au menu, le traditionnel « brioche oranges ». Le mardi 27 décembre, le club a fêté les anniversaires de 4 personnes nées en décembre.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 21 janvier à 11h au local des Aînés de l' Arc en Ciel. A partir de 10h30, inscription des nouveaux adhérents et régularisation des cotisations fixées à 18 €. Se munir de sa carte des Aînés Ruraux. A l'issue de la réunion, tous les adhérents et futurs adhérents sont cordialement invités à un repas qui sera servi au restaurant « Couleur Café ». Inscriptions pour le 15 janvier auprès des responsables ou par téléphone au 02 98 85 29 05 ou 02 98 85 23 92.

Randonnée + dominos : 16 participants
1^{ère} : ABJEAN Michèle - 102 points
1^{ère} : TOURBOT Madeleine - 102 points
3^{ème} : TOURBOT Louis - 100 points
4^{ème} : DIVERRES Jeanne - 99 points
4^{ème} : ROLLAND Marie-Thérèse - 99 points

Pétanque : 16 participants
1^{er} : EMILY Roger - 199 points
2^{ème} : LE CLECH Patrice - 188 points
3^{ème} : GRALL Albert - 186 points
4^{ème} : MOYSAN Christophe - 182 points
5^{ème} : MARTIN André - 173 points

VIE ASSOCIATIVE

Amicale Laique de Pencran - Badminton / Tennis de table



La **galette des Rois** de l'AL PENCRAN badminton/tennis de table se déroulera le samedi 14 janvier à la salle des sports.



L'AL PENCRAN organise un **vide grenier** le 26 février à la salle des sports. Le prix du mètre linéaire est de 3 €. Inscription au 02 98 85 13 74.

Gym'Club

Le jeudi à 9h45 à la salle polyvalente a lieu le cours de gym douce animé par Marie-Thérèse FITAMANT. Les séances qui se déroulent au son de musiques diverses, sont composées d'un échauffement, d'exercices musculaires, d'enchaînements pour terminer par de la relaxation. Le prix de la licence annuelle est de 60 € pour les adultes.



Contact :
Catherine HUAUME,
tél : 02 98 21 59 81.

Petites Canailles

Les assistantes maternelles de Landerneau et Pencran étaient réunies pour participer au spectacle de Noël le mardi 13 décembre à la salle de sports. Les enfants très nombreux ont découvert la *Maison animée*, spectacle monté par la compagnie La Rose des Sables. Ils ont ensuite pu voir le Père Noël et les assistantes maternelles leur ont distribué des friandises. La présidente de l'association Mme Catherine PREMEL avait également invité les Elus et les enfants du Jardin d'Enfants de l'Arc-en-ciel.



Association Don Bosco - Foyer Ty Menez



Le Foyer de TY MENEZ, géré par l'association DON BOSCO, héberge des résidents handicapés sur la commune de Pencran. Le conseil de vie sociale se réunit tous les trimestres et s'est déplacé le 2 décembre au foyer de Keraoul à La Roche Maurice avec lequel les résidents de Ty Menez ont l'habitude de travailler. Après la réunion, Benoît ACQUITER, éducateur technique et responsable de la ferme, a fait visiter les locaux et terrains. Les résidents peuvent bénéficier d'un travail sur le temps, l'espace, les distances, la diversité des sens, la confrontation à la matière, le soin des animaux....

Le vendredi 16 décembre à midi le personnel, les résidents, leurs parents et les bénévoles se sont déplacés au restaurant « Entre Terre et Mer » à Landivisiau pour fêter Noël. Tout le monde a pu chanter, danser et participer à l'animation de cette fête.

Communication Natura 2000 Rivière Elorn

Natura 2000 et L'Elorn



Depuis le mois de juin 2011, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, basé à Daoulas, est chargé de **mettre en œuvre le programme d'actions du site Natura 2000 Rivière Elorn**. L'objectif est de maintenir, voire restaurer, la biodiversité si riche de ce site, aussi bien celle de la rivière que celle des prairies et forêts qui la bordent. **Le syndicat de Bassin va signer tout prochainement son premier Contrat Natura 2000**. Ces opérations financées à 100 % par l'Etat et l'Europe, vont permettre de rouvrir de **belles parcelles en cours d'embroussaillage**, et de mener des **opérations d'éradication d'espèces invasives**. Ces **contrats Natura 2000** peuvent également être portés par des **associations, des particuliers, propriétaires ou locataires** de parcelles situées **dans le site Natura 2000**. Si vous avez des chevaux, des moutons, du matériel de débroussaillage... et que vous avez envie de participer, n'hésitez surtout pas à prendre contact : Annaïg Postec - Chargée de mission Natura 2000 - 02 98 25 93 51 ou par mail : natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi consulter notre site internet : <http://riviere-elorn.n2000.fr/>

ECOLE

Classe de grande section

Mme Nathalie MACÉ, enseignante (à droite), et Mme Véronique PENGAM, ATSEM (à gauche).

Liste des élèves :

Célia BERCOT, Lorenzo BURGAUD, Lise CROUTTE, Edison DENISET, Antoine JOURDAN, Guillaume LE BRAS, Antoine LE GALL, Ewenn LE GALL, Zia LE GALLIC, Riwana LE RET, Lila LE SAOUT, Nolan LE STANC, Elisa LE VERN, Luna-Marie L'HOSTIS, Adrien MICOUT, Nolwenn NICOLAS, Evan PAOFAI-MEROUR, Camille PETIT, Johann SIDER, Mathias VERET.



Ateliers de l'école

Depuis le mois de novembre, des « ateliers » avaient lieu le vendredi après-midi. Différents thèmes étaient proposés aux enfants de toute l'école. Les élèves se mélangeaient par centres d'intérêts et les grands travaillaient avec les plus petits. Ils pouvaient faire de la danse, des arts plastiques (figures géométriques, épouvantails, ombres.....), du sport ou de la musique.



PETITES ANNONCES



Couleur Café

Denis et Corinne ainsi que toute leur équipe vous souhaitent une très bonne année 2012 et vous remercient de votre fidélité.

A louer sur Pencran, au-dessus du Restaurant "Couleur Café" : T5, cuisine non aménagée, salle de séjour, 4 chambres, 1 salle de bain, 1 salle de douche, 2 WC, nombreux placards, libre au 1^{er} février 2012. Loyer : 550 Euros/mois. Se renseigner directement au bar ou au 02.98.85.04.55

Exploitation agricole recherche jeunes (minimum 15 ans) pour la **plantation des échalotes** pendant les vacances de février. Contact : EARL LE GOFF Yann, Clécunan—29460 IRVILLAC. Tél : 02 98 25 93 58. Mail : earllegoff@alsatis.net

RÉPONSES DU QUIZZ

1 – Le Jardin d'Enfants accueille les 2-4 ans

2 – L'Arc-en-Ciel se trouve Plas an Holl

3 – La rue Brocéliande ne se trouve pas dans le lotissement des Garennes. Elle se trouve dans le lotissement Feunteun Marie.

4 – Le 10 novembre 1920 a eu lieu le choix du Soldat Inconnu.

5 – Le thème abordé par les enfants de l' ALSH la deuxième semaine de juillet était Blanche Neige et les 7 Nains.

6 – Louise CREACH, la doyenne des Pencranais a fêté ses 95 ans le 5 octobre dernier.

7 – David GOURLAY a rejoint l'équipe municipale le 16/05/2011, Gwénaëlle Le VERN le 5/12/2011, Dominique EMILY est partie en retraite le 31/12/10 et Christiane LAOT le 30/06/11.

8 – L'inauguration de l'Arc-en-Ciel s'est

déroulée le vendredi 10 juin 2011.

9 – Le vol du tableau de Leonard de Vinci, La Joconde, a été découvert le mardi après-midi, 22 août 1911. D'après les aveux du voleur Vincenzo Peruggia, il semblerait que lui et ses complices se soient cachés dans un cagibi le dimanche après la fermeture du Louvres et aient emporté le tableau le lundi, déguisés en nettoyeurs.

10 - L'école de Pencran comptait 177 élèves à la rentrée de septembre 2011.

11 – Le comité des Fêtes a organisé le Feu de la Saint Jean le 25 juin dernier.

12 – La Passerelle de l'ALSH de Pencran accueille les 9 – 12 ans.

13 – Marcel MEAR est le responsable multi-génération – école au sein du club des Aînés.

14 – Le club des Aînés a vu le jour le 18 avril

1978.

15 – Depuis le 1^{er} mars dernier, la CCPLD propose un conteneur de 360 litres pour 20€ . Celui de 120l. est à 10 € et celui de 240l. est à 15 €.

16 – La 1^{ère} promenade scolaire de l'Ecole de Pencran a eu lieu à Carantec en 1954.

17 – Maël BOULCH a obtenu la médaille d'argent en marche athlétique 20km aux championnats de France « espoirs nationaux ».

18 – La Municipalité a fait éditer 5 cartes postales de Pencran. Elles sont disponibles au bar -restaurant Couleur Café ainsi qu'à l'église.

19 – L'activité de l'entreprise SOFIMAT a commencé dans le lieu-dit Le Québou.

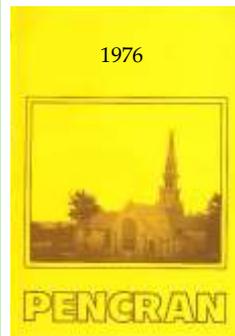
20 – La longueur du réseau de distribution d'eau sur Pencran est de 25 km.

LE SAVIEZ-VOUS ?

HISTORIQUE DU PENCRAN INFOS

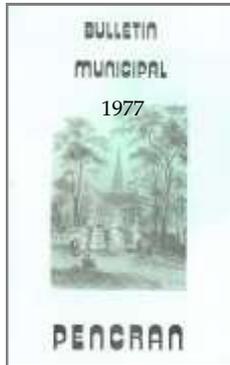
« Le Comité des Fêtes a imprimé cette brochure dans le but de vous faire connaître Pencran. Vous pourrez y lire son histoire et y trouver ce que vous cherchez soit pour vous rendre service (Mairie), soit pour répondre à vos goûts avec les différentes sociétés et associations (nous vous laissons le soin de les découvrir), soit pour vous distraire en répondant aux idées de l'Amicale Laïque ou du Comité des Fêtes ou en venant vous-mêmes donner vos suggestions. Les activités des différentes associations sont très diverses à Pencran ; cela va du théâtre pour adultes ou pour les enfants où tout le monde est le bienvenu, au mouvement Vie Montante qui permet la réunion des personnes du troisième âge pour des activités.

Nous espérons que tous, nouveaux et anciens, vous trouverez ce qui vous convient et qu'à Pencran, tous, petits et grands, seront contents. »

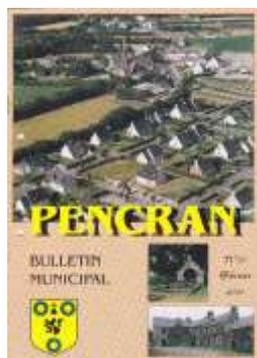
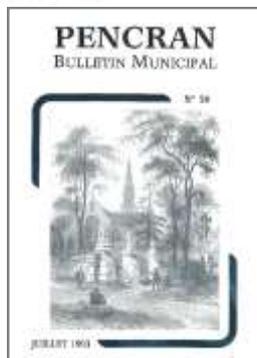


Telle était la présentation du tout premier recueil d'informations à destination des Pencranais, élaboré par le Comité des Fêtes en 1976, sous la présidence de Mme Lucienne CEVAER.

Ensuite le Conseil Municipal a sorti un bulletin trimestriel de juin 1977 jusqu'à 1990 dans lequel on pouvait lire les principales décisions municipales, les témoignages de jeunes Pencranais, les événements des associations, les impressions des concitoyens lors de voyages à l'étranger, s'exercer aux mots croisés, etc....



A partir de juillet 1990, le premier feuillet mensuel nommé «Pencran Info » est sorti. Il fallait coller au mieux au quotidien pour divers événements, annonces, réunions diverses. Le bulletin municipal paraissait tous les trois, quatre mois jusqu'à 2001 sous la houlette de Jean CRENN, adjoint en charge de l'information de 1989 à 2001.



1^{er} Pencran Infos sous sa forme actuelle

En septembre 2001, le bulletin municipal était abandonné et le « Pencran Infos » étoffé. Il sortait pour la première fois en couleur en version quatre pages, édité en imprimerie.

En 2006 la mairie investissait dans un photocopieur – imprimante couleur et le n° 42 était imprimé dans ses locaux sous la direction de Jeannine MARTIN puis de Simone UGUEN.



Le 23 octobre 2008, notre commune recevait le trophée du « meilleur journal communal des communes du Finistère », dans la catégorie de 1001 à 2 000 habitants, délivré par l'Association des Maires du Finistère.

Actuellement, le Pencran infos est édité tous les mois sauf en août. Il est le fruit du travail de la commission information qui se réunit deux fois par mois pour le préparer. Les textes sont rédigés et les photos prises soit par les membres de la commission soit fournis par les associations ou autres instances faisant paraître les sujets. Sonia WINGERTER, agent territorial, se charge de la rédaction de certains textes, de la mise en page et de l'impression. La distribution dans vos boîtes aux lettres est assurée par les conseillers municipaux.

Aujourd'hui, nous fêtons le numéro 100 avec l'année 2012. Nous espérons que ce bulletin d'informations continue à répondre à vos attentes ; n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à nous fournir la matière pour son élaboration.

Roseline EMILY, Annick FRIHA, Guylaine SENE, Stéphane HERVOIR, Jean-Pierre LE BOURDON, Jacques GUEVEL.



De gauche à droite : Jacques GUEVEL, Guylaine SÉNÉ, Jean-Pierre LE BOURDON, Annick FRIHA, Roseline EMILY, Stéphane HERVOIR

Les gagnants du Quizz de Noël

Un bon d'achat a été remis aux 12 gagnants du quizz qui sont :

Pascal DUIGOU, Guy et Bernadette MADEC, Yvon LE MENN, Odile LAGADIC, Solange GRALL, Monique KÉRÉBEL, Robert CORBÉ, Tanguy CORBÉ, Jean-Yves BRENAUT, Philippe BOULLÉ, Georgette LE MEUR, Hélène et Jean-Paul ROLLAND.

Merci à tous les participants !